

CWS/10/19

Original : anglais

date : 20 septembre 2022

**Comité des normes de l’OMPI (CWS)**

**Dixième session**

**Genève, 21 – 25 novembre 2022**

Rapport 2021 sur les rapports techniques annuels

*Document établi par le Bureau international*

## Rappel

1. À sa neuvième session, tenue en 2021, le CWS a approuvé la modification du mode de collecte des rapports techniques annuels, compte tenu de la baisse du taux de participation des offices de propriété intellectuelle. Le CWS a adopté un format simplifié permettant aux offices de fournir des liens vers leur rapport annuel ou leur site Web au lieu d’un texte s’ils le souhaitent. Le format simplifié sera utilisé pendant trois ans, puis le CWS réexaminera la question de savoir s’il convient de poursuivre la collecte de rapports techniques annuels (voir les paragraphes 97 à 105 du document CWS/9/25).

## Rapport d’activité

1. En avril 2022, le Secrétariat a diffusé un modèle de rapport technique annuel simplifié auprès des fournisseurs de rapports enregistrés pour observations. Quatre offices ont répondu à la demande et tous approuvaient le modèle simplifié pour autant que les autres pratiques en la matière ne soient pas modifiées (à savoir, annoncer la collecte de rapport au moyen de circulaires et permettre aux offices de fournir des réponses en texte intégral). Le Secrétariat a confirmé que ces pratiques continueraient d’être appliquées pendant la période d’essai de trois ans du format simplifié.
2. En juin 2022, le Secrétariat a diffusé les circulaires C. CWS 158, 159 et 160, dans lesquelles il priait les offices de propriété intellectuelle de présenter des rapports techniques annuels sur les activités qu’ils avaient menées en 2021. Des communications ont été reçues de 17 offices de propriété intellectuelle, ce qui représente une légère baisse par rapport à l’année dernière où 19 offices avaient fourni des informations sur les activités qu’ils avaient menées en 2020.
3. Sur les 17 offices de propriété intellectuelle ayant fourni des communications pour 2021, sept ont utilisé le format simplifié des rapports techniques annuels pour fournir principalement des liens vers des informations sur leurs sites Web. Ces participants ont tout de même saisi une quantité importante de texte afin de donner des instructions ou des informations qui ne figuraient pas sur site Web.
4. Au moment de l’établissement du présent document, le Bureau international travaillait à la publication des rapports techniques annuels présentés en 2021. Ces rapports seront disponibles, en temps utile, sur le Wiki qui leur est consacré, à l’adresse suivante : <https://www3.wipo.int/confluence/x/dgfBAw>.
5. *Le CWS est invité à prendre note du contenu du présent document.*

[Fin du document]